L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 3 MAI 1894.

## PETITES ANNONCES.

PERDU—Ecrit peluche bleue, contenant épingles de cravate, or, une les emblèmes d'outils de sculpteurs, avec centre diamant ; une avec petite et une topaze. Récompense libérale. 2s7 Dumaine. 3 mai—3 6

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 fév—1 sem

### DEMANDES.

ON demande une jeune fille sachant coudre, parlant le français et l'anglais. S'adresser à Mme Maillard, couturière de Paris, 227 1/2 rue Julie. 28 av—1 sem

### A VENDRE.

A VENDRE—Une excellente occasion pour un homme actif ayant un petit capital. Un magasin de liqueurs et Sample Room. Bonne situation et loyer modique. Sadresser 39 rue Tchoupitoulas. 2 mai—3 6

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale. 5 av—1m

### A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureau de l'Abeille. 14 fév—

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Emile Rodz.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,537—Division C—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Rodz, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 mai—2 6 11

**Succession de Mme Mary Watson, Vve de John B. Watson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,538—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Watson, veuve de John B. Watson, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2mai—2 6 11

**Succession de Mme Laura Bringier, Veuve de Auguste N. Baron.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,541—Division C—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Laura Bringier, veuve d'Auguste Baron, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 mai—2 6 11

**Succession d'Alexander Lawrence Henderson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,513—Division E—Attendu qu'Alice Billingsly, veuve d'Alexander Lawrence Henderson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Lawrence Henderson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2 mai—2 6 11

**Succession de Marius Baron.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,540—Division D—Attendu que John B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Marius Baron, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
2mai—2 6 11

**Succession de Mme Mary H. Palmer vs Mme Mary Keenan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,390.—En vertu d'un alias plurius writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile et District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 9 mai 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse, Mme Mary C. Keenan, alias Mlle M. Mary Keenan dans la cause de l'action dans le procès No 42 045 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulé Mlle M. Johnson versus Veuve M. A. Parminter, étant un appel par la défenderesse d'un jugement en faveur de la dite Mlle M. Johnson contre la défenderesse par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée Mlle M. Johnson vs Mme M. A. Parminter, No 25,135 du dossier de cette Cour, le dit juge ment montant à $96.50 et frais.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril 26—1 5 9 mai

### ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif de inblemit, portraits, peintures, miroirs, cadres, jouets, articles de fantaisie, notions, etc.**

**Comptes à recevoir, etc.**

Metropolitan Loan, Savings and Pledge Bank vs. la B. M. Wilzin Importing & Commission Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,105—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 mai 1894, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 129 rue l'oydras—

1° Le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de portraits, peintures, tableaux, miroirs, cadres ; aussi, jouets, paniers, livres, lampes, hamacs, chevalet-vaisselles, coutellerie, fourchette cuillères, articles de fantaisie, notions, etc. ; aussi, des bureaux, tables, chaises et autres articles trop longs à énumérer. Le tout conformément à un inventaire enregistré.

2° Aussi, un lot de comptes à recevoir et comptes due pour marchandises, d'après une liste enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Sheriff civil de la paroise d'Orléans.
3mai—3 7 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mme Mary H. Palmer vs Mme Mary Keenan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,390.—En vertu d'un alias plurius writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile et District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au res-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 9 mai 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse, Mme Mary C. Keenan, alias Mlle M. Mary Keenan dans la cause de l'action dans le procès No 42 045 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulé Mlle M. Johnson versus Veuve M. A. Parminter, étant un appel par la défenderesse d'un jugement en faveur de la dite Mlle M. Johnson contre la défenderesse par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée Mlle M. Johnson vs Mme M. A. Parminter, No 25,135 du dossier de cette Cour, le dit juge ment montant à $96.50 et frais.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril 26—1 5 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.**

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,101. — En vertu de l'ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, mai 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° **Un morceau de terre en triangle,** anciennement connu par le numéro trois cent quatorze C de la ville de Carrollton et maintenant situé dans le Sept ième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Holly Grove Jackson, Vingtième et le New Orleans Belt Road. Le dit triangle est désigné sur les Rolls des Assessements par le No 665.

2° **Un certain morceau de terre** connu par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Lake Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante sept sur les Rolls des Assessements.

3° **Un morceau de terre en triangle,** situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Hamilton, Lake Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante sept sur les Rolls des Assessements.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif d'une machine hydraulique de valeur pour fabriquer des briques.**

Mme Catherine Gaby, veuve, vs. Le Hydraulic Pressed Brick Co., Limité.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,419—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 mai 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local, dans l'état borné par les rues Robert, Duplessis et Claiborne.

Une machine hydraulique Grant pour fabriquer des briques.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23avril—23 30—mai 3 7

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

Joseph St-Ange vs Alphonse Joseph.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—No 20,084.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, de meubles de maison. Un cheval et un wagon à quatre roues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CONSTABLE DEUXIEME COUR DE CITE,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
27 avril—27—mai 4 9

G. R. Hollander vs J. Hyman.

Le même vs le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans.—No 20,143 et 20,144—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest More', juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison. Un Réfrigérateur et un Porte Cartes en argent.

Saisi dans l'affaire ci dessus mentionnée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
E. A. D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 avril—28—mai 5 10

## AVIS AUX CREANCIERS

**J. G. Montgomery vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,718—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. S. Rose, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 avril—24 28—mai 3

**Succession de Edmond Cabiro.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 42,487—Division E—Attendu que Marie Boudousquié, veuve de Edmond Cabiro a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Edmond Cabiro, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er mai—1 5 10

**Succession de Mme Veuve Justin Couder**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,115—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Nora, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er mai—1 5 10

**Succession de Michael Doody.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,512—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Matthew Doody, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 avril—25 29—mai 4

**Succession de George H. Kirk.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,465—Division E—Attendu que Osmond Summers Kirk, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George H. Kirk, décédé ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27avril—27—mai 1 6

**Succession de Edmond Cabiro.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 42,487—Division E—Attendu que Marie Boudousquié, veuve de Edmond Cabiro a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Edmond Cabiro, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er mai—1 5 10

**Succession de D. E. Carroll et Mlle C. L. Carroll, consolidées.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Nos 41,695-36,859 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Nora, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 av—27—mai 1 6

**Succession de John A. Casbergue.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,325—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme P. Coulon, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27avril—27—mai 1 6

**Succession de Mme Veuve Justin Couder**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,115—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Nora, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er mai—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE et de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,869, Division D—Ordre de Cour—John Flashers vs ses Créanciers—Qu'une réunion des créanciers de John Flashers soit convoquée et tenue pardevant Octave Moreau, Esq. notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le temps, le lieu, les conditions et les termes de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1894.
Signé : N. H. RIGHTOR,
Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 avril—25—mai 3 10

Delaware Catering Co., Limited.
Restaurant nouveau, élégamment installé.
M. T. BROWN, gérant.
Un lunch froid et des boissons rafraîchissantes sont servis tous les jours de 10 heures à midi, au prix populaire de 25 cts. No 36 RUE ROYALE.
Tout y est neuf. Service sans égal.
31 mars—1m

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

L'ABEILLE

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $12 00 |
| SIX MOIS | 6 00 |
| TROIS MOIS | 3 00 |
| UN MOIS | 1 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $3 00 |
| SIX MOIS | 1 50 |
| QUATRE MOIS | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

N'unissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où un lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 RUE CHARTRES

## VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUCCESSION Henry Ellermann.**

—DE LA—

**Nouvelle-Orléans**

—AVEC UNE—

**ELEGANTE RESIDENCE**

Au coin des rues Colisée et Péniston,

DANS LE

**SIXIÈME DISTRICT DE CETTE VILLE,**

Grandes portions de terres de valeur touchant à

**MANDEVILLE et COVINGTON,**

**PAROISSE St-Tammany.**

A L'ENCAN,

A UN LONG CRÉDIT.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Frank A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 avril 1894, dossier No 40,884, pour le compte de la succession de Henri Ellermann, décédé, il sera vendu à l'encan

**SIXIEME DISTRICT.**

**Coin des rues Colysée et Peniston.**

1° **Une certaine portion de terre,** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 282, bornée par les rues Colysée, Chestnut, Péniston et Amelia, et formant le coin des rues Colysée et Peniston, laquelle mesure comme suit, savoir : 97 pieds de face à la rue Colysée sur une profondeur dans le fond de 95 pieds et une profondeur et face sur la rue Peniston de 147 pieds 6 pouces, sur une première profondeur de l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue Amelia, de 128 pieds 9 pouces, et de là sur une ligne à angles droits coupant parallèlement avec la rue Colysée et vers la rue Peniston, de 2 pieds 10 pouces, et de là une seconde profondeur de 18 pieds 9 pouces dans la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en bois, couverte en ardoises, très jolie et bien construite, renfermant hall, magnifique salon avec arches, salle de réception, salle à manger, cuisine, office, chambre à provisions et autres accessoires modernes de technique, 6 chambres à coucher, salle à bains, cabinets, etc., au-dessus, avec gaz partout, cour et terrains avec embellissements, 4 citernes, etc., le tout en parfait état. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur.

**PAROISSE ST-TAMMANY.**

**Terres vacantes.**

2° La moitié et du quart ensemble de la section 14, et le quarter-quarter du nord-ouest de la section 13, dans le township 6, south of Range 11, Est, dans le district de Greensburg, paroisse St Tammany, Louisiane, contenant 154 1/100 acres.

3° La moitié de l'intérêt individe dans la parcelle de terre suivante :

1° **Une certaine portion de terre,** située dans le fond de la ville de Mandeville, dans la paroisse St Tammany, et faisant partie du lot compris entre les rues Laurel et Cambrose, faisant partie du lot désigné par le No 27, sur un plan dressé par W. C. Cobb, député arpenteur des Etats-Unis, daté le 12 octobre 1887 et déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire, et mesurant 180 pieds de face au lac Pontchartrain sur 1,200 de profondeur.

2° **Trois certaines lots de terre,** situés dans la partie de la ville de Mandeville, St Tammany, Louisiane, plus amplement formés par W. C. Cobb, député arpenteur des Etats-Unis, lesquels lots se touchent et mesurent chacun 150 pieds de face sur 300 de profondeur, entre les rues Laurel et Cambrose, sur une profondeur de 1,200 pieds, le lot No 24 ayant une profondeur et façade sur la rue Cambrose.

3° **Un certain morceau de terre,** situé dans la dite paroisse de St-Tammany, Louisiane, plus amplement formé par W. C. Cobb, député arpenteur des Etats-Unis, lequel lots se touchent et mesurent chacun 150 pieds de face sur le dit lac Pontchartrain, entre les rues Laurel et Cambrose, sur une profondeur de 1,200 pieds, le lot No 24 ayant une profondeur et façade sur la rue Cambrose.

4° **Une certaine quantité de terre,** située dans la dite paroisse de St-Tammany, Louisiane, plus amplement formée par W. C. Cobb, député arpenteur des Etats-Unis, lesquels lots se touchent et mesurent chacun 150 pieds de face sur le dit lac Pontchartrain, entre les rues Laurel et Cambrose, sur une profondeur de 1,200 pieds, le lot No 24 ayant une profondeur et façade sur la rue Cambrose.

Ces différentes parcelles de terre sont bornées du nord par le lac Pontchartrain, du sud par la rue Florida et l'est par la rue Wilkinson à laquelle elles forment le coin, et du nord par la rue Laurel et Cambrose, sur une profondeur de 1,200 pieds, le lot No 24 ayant une profondeur et façade sur la rue Cambrose.

5° **Une certaine quantité de terre,** située dans la dite paroisse de St-Tammany, Louisiane, plus amplement formée par W. C. Cobb, député arpenteur de la ville de Mandeville, et bornée au nord par des terres appartenant aux Etats-Unis, au sud par la rue Florida et l'est par la rue Wilkinson à laquelle elle forme le coin, et au nord par la rue Laurel et Cambrose, sur une profondeur de 1,200 pieds, le lot No 24 ayant une profondeur et façade sur la rue Cambrose.

6° **Un certain morceau de terre** connu par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Lake Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante sept sur les Rolls des Assessements.

7° **Un morceau de terre en triangle,** situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Lake Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante sept sur les Rolls des Assessements.

Le tout conformément aux plans exposés au lieu de vente.

Conditions.—Un tiers au plus comptant ; le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à compter du jour de l'adjudication par le gage du vendeur et toutes les clauses ordinaires de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année courante de 1894, en sus de l'adjudication, et feront sur les lieux un dépôt en argent de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Fred. C. Wendt, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 av—22 29—6 13 20mai—3 date

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage de Valeur, au coin des rues Camp et Race.**

Terrains, 35 pieds sur 128.

Dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres. Vente pour opérer un partage.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commerciale Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, Dossier No 42,303, dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres, pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet bornée par les rues Camp, Race, Saint Joseph et Robin, Premier District de cette ville. Le lot mesure 35 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur en arrière de 128 pieds de face de 27.7 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, et forme l'angle des rues Camp et Race.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en bardeaux, avec citernes, etc.

Conditions—Comptant, au moment de passer le titre. Le tiers du prix de vente sera payé comptant, et l'acquéreur assumant aussi le paiement des taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Romen, notaire.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

**DOUBLE COTTAGE DE CHOIX**

—DANS LE—

**TROISIÈME DISTRICT**

**Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,**

Entre les rues Prieur et Johnson.

AUX ENCHÈRES.

Succession du Dr J. F. Beugnot.

No 23,076—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C. Green, encanteur, Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus, le 30 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir :

**Le terrain** et ses améliorations consistant en un cottage en bois couvert en bardeaux, avec citernes, etc.

Conditions—Comptant au moment de passer le titre. Le tiers du prix de vente sera payé comptant, et l'acquéreur assumant aussi le paiement des taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Une Propriété d'Encoignure,**

—DANS LE—

**DEUXIEME DISTRICT.**

**Une Grande et Substantielle Résidence et Magasin en Bois à deux Etages,**

**Coin des rues Brond et Douane**

Succession d'Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué.

No 40,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 5 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 avril 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué, Dossier No 40,841, il sera vendu à l'encan—

**Ce terrain de valeur** ensemble avec tout les les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Canal, Jonnes et Villere, Nos 1,322—Division A.

**Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Zyrah Emmett, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.**

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1 mai—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE et de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,669, Division D—Ordre de Cour—John Flashers vs ses Créanciers—Qu'une réunion des créanciers de John Flashers soit convoquée et tenue pardevant Octave Moreau, Esq. notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le temps, le lieu, les conditions et les termes de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1894.
Signé : N. H. RIGHTOR,
Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 avril—25—mai 3 10

## VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**ACTIONS ET BONS,**

ACTIONS DE BANQUE,

Actions d'Assurances,

Actions de Chemins de fer,

ACTIONS DIVERSES,

**Bons de l'Association de Brasserie.**

**UNE LISTE DE CHOIX**

De Sécurités de valeur et désirables.

**JEUDI, LE 3 MAI.**

**Succession de Henri Ellermann.**

Cour Civile de District.—Dossier No 40,884.—

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. — JEUDI, 3 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 avril 1894, Dossier No 40,484, pour le compte de la succession de Henri Ellermann, décédé, à l'encan il sera vendu—

**22 actions** du fonds capital de la Banque Nationale de l'Union, de cette ville, de $100 chacune, pleinement payées.

Actions de Compagnies d'Assurances.

**24 actions** du fonds capital de la compagnie d'assurances Teutonia de cette ville, de $100 chacune, pleinement payées.

**24 actions** du fonds capital de la compagnie d'assurances Germania de cette ville, de $100 chacune, pleinement payées.

**168 actions** du fonds capital de la compagnie d'assurances Lafayette de cette ville, de $50 chacune, pleinement payées.

**10 actions** du fonds capital de la compagnie d'assurances des Pompiers, de cette ville, de $50 chacune, pleinement payées.

Actions de Chemins de Fer.

**99 actions** du fonds capital de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, de cette ville, de $50 chacune, pleinement payées.

Valeurs Diverses.

**10 actions** du fonds capital de la Compagnie de la Place d'Alger de $50 chacune, pleinement payées.

**10 actions** du fonds capital du Commercial Soap, Tallow and Starch Manufacturing Co, de cette ville de $25 chacune pleinement payées.

**1 action** du fonds capital du Mechanics, Builders and Lumbermen's Exchange de $25 chacune, pleinement payée.

Aussi, les actions suivantes dans les fonds capitaux ci-après énumérées, toutes pleinement payées, à savoir :

5 actions du Home Brewing Company de $—chacune.

3 actions de New Orleans Coffin & Furniture Manf'g. Co de $50 chacune.

2 actions du New Orleans Drying Co. de $50 chacune.

20 actions du Talledega Land & Improvement Co, de $100 chacune.

50 actions de New Orleans Elevated Railway Co. de $100 chacune.

4 actions du Boston Shoe & Leather Co, de $25 chacune.

100 actions du Chicago Enterprise Gold & Silver Mining Co. de $25 chacune.

100 actions du Graham Patent Artificial Stone Co, de $10 chacune.

1 action du Wauh's Industrial & Cotton Centennial Co. de $25.

Bons désirables.

**Les Bons suivants de l'Association de Brasserie de la Nouvelle-Orléans,** portant 6 0/0 d'intérêt.

3 Bons avec coupons de $1,000 chacun, portant 6 0/0

1 Bon avec coup